

*Mouvance : réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert Perron.* Sous la direction de Silvie Delorme. Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1992. XVII, 124 p.

Gilles Caron

Volume 40, numéro 2, avril-juin 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033459ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033459ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Caron, G. (1994). Compte rendu de [*Mouvance : réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert Perron*. Sous la direction de Silvie Delorme. Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1992. XVII, 124 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(2), 103-104.  
<https://doi.org/10.7202/1033459ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Mouvance: réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert Perron.** Sous la direction de *Silvie Delorme Sillery*, Presses de l'Université du Québec. 1992. XVII, 124 p.

Je n'ai pas connu Hubert Perron. À la lumière de certains des textes proposés, je le regrette. Il est en effet assez inusité au sein de la profession que l'on se donne la peine de rappeler autrement que par des discours de circonstances que personne n'écoute la contribution de ceux qui nous ont marqués ou ont marqué notre vie professionnelle. Certains ont osé et il faut leur en savoir gré.

*Mouvance* regroupe une dizaine de textes produits par des collaborateurs ou amis d'Hubert Perron. On y aborde, dans des textes structurés, certains des thèmes familiers au milieu des bibliothèques universitaires.

D'abord le texte adapté par Sylvie Delorme, adjointe au recteur à l'UQAM, d'une entrevue de Gilles Deschatelets avec Hubert Perron datant de 1989. Hubert Perron fait état de certaines réflexions relatives à son rôle de gestionnaire. Pas d'exposé sur des techniques sophistiquées de gestion ou les modes managériales du moment, juste du «gros bon sens». Un texte rafraîchissant à lire.

Les deux textes qui suivent sont l'oeuvre «d'outsiders» à la profession. Georges Leroux et Gilles Thérien sont tous deux professeurs à l'UQAM. Le premier définit son texte comme un essai, ce qu'il est, sur les finalités des bibliothèques universitaires. Disons-le franchement, j'ai adoré ce texte. Un plaidoyer passionné pour un retour à des impératifs de qualité dans le développement des collections de nos bibliothèques. Ce qui ne peut que nous amener à constater, encore une fois, que tant que les bibliothèques feront du «livre» comme entité physique leur objet, le livre en fera les frais. Le jour où l'on acceptera de le penser non pas en fonction du contenant mais du contenu, l'information enregistrée, on qualifiera par le fait même son support; le livre de qualité, c'est-à-dire riche par son contenu, retrouvera la place et le respect qui lui sont dus.

Le texte de Gilles Thérien nous rappelle l'importance du comité de bibliothèque au sein de l'université. Dépassant le rôle habituel dévolu aux nombreux comités qui existent dans de nos établissements universitaires, il rappelle encore une fois à quel point la bibliothèque est partie prenante à la définition même de l'université moderne. Le fameux «cœur de l'université». Pour les gens du métier, ça fait toujours plaisir à lire ou entendre.

Avec le texte de Réjean Savard, on se retrouve en milieu connu. Professeur à l'EBSI de l'Université de Montréal, l'auteur s'est attardé depuis plusieurs années déjà à l'aspect «marketing» au sein des bibliothèques. Son texte constitue un rappel de certaines réalités de base, à savoir que les bibliothèques sont des organismes de service et comme tous les organismes de service, elles se doivent de satisfaire aux attentes de leurs usagers. Dans le cas des bibliothèques, ces attentes passent par la prestation de services de qualité. Le défi, toujours selon l'auteur, est de mieux évaluer nos services, d'offrir un service hors pair à la clientèle, de disposer d'un personnel adéquat, d'offrir une gestion des ressources humaines renouvelée et de savoir «communiquer la qualité». Ceci étant dit, et l'auteur le reconnaît, le problème de base demeure le même: ça veut dire quoi en 1993 offrir dans une bibliothèque des services de qualité? La réflexion est encore dans une large mesure à faire et nous aurions avantage à la faire avant que d'autres ne se chargent de la faire pour nous.

Claude Bonnelly, directeur de la bibliothèque de l'Université Laval, rappelle dans son texte l'importance de la gestion des ressources humaines en période de stabilité et de vieillissement des effectifs. À l'heure où nos organisations vivent des défis technologiques importants, et ce, en période de ressources rares et qui le demeureront, il importe de consacrer à la gestion de nos personnels le meilleur des ressources de gestion. Citant Ethier (Compte rendu du 17<sup>e</sup> congrès de l'ASTED, p. 182-190), Bonnelly rappelle l'importance du gestionnaire comme porteur de vision tant managériale qu'organisationnelle au sein de la bibliothèque, la nécessité fondamentale de processus de communication efficaces et le souci constant à apporter à la qualité des services.

Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques à l'Université de Montréal, ex-vice-rectrice aux communications à l'UQAM et ex-secrétaire générale de la CREPUQ, nous rappelle encore une fois le dilemme cornélien auquel sont confrontées les bibliothèques universitaires du Québec ou d'ailleurs, partagées entre leur incapacité financière et conceptuelle à satisfaire aux attentes de leurs clientèles qui exigent naturellement de pouvoir disposer sur place, dans «leur» discipline, de tout ce qui est publié, et les limites vite atteintes, rappelle-t-on, des maigres solutions proposées pour pallier l'insuffisance des ressources documentaires disponibles sur place. Et depuis vingt ans, pourrait-on dire, nous en remettons. Chaque fois que nos usagers hurlent leur désespoir face à la pauvreté grandissante de nos collections, nous leur proposons de nouveaux systèmes ou produits sophistiqués permettant le repérage d'informations toujours plus abondantes et ...absentes de nos étagères, contribuant d'autant ainsi à faire des directeurs de bibliothèques, au yeux de nos meilleurs usagers, des gens complètement déconnectés du réel. Citant un rapport du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ publié en 1991 portant sur le sous-financement des bibliothèques (*Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques*), Claire McNicoll rappelle que «la situation est grave et inquiétante». J'en suis. Je crois même que dans le cadre des balises que nous nous imposons collectivement comme société, elle est irréversible. À moins de solutions radicales à la mesure des problèmes auxquels nous sommes collectivement confrontés, nous nous achèminerons rapidement vers une situation de sous-développement collectif. L'état de nos bibliothèques universitaires sera à l'image du reste: déprimant.

Clément Tremblay, directeur de la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal, nous présente un excellent article aux subtilités du vocabulaire technocratique tel que développé au Complexe Marie-Guyart. Son thème illustratif: les espaces consacrés aux bibliothèques universitaires. J'en retiens que selon le nouveau «cadre normatif» (accepté ou proposé?), les espaces consentis aux bibliothèques universitaires sont en croissance de 10%, tout en demeurant globalement infé-

rieurs aux espaces actuellement occupés par ces mêmes bibliothèques. Bref, ce n'est pas de là que viendra le salut!

Le professeur Gilles Deschâtelets de l'EBSI de l'Université de Montréal s'intéresse aux systèmes de repérage sur bases de données ordinales depuis fort longtemps déjà. Son article constitue un survol historique rapide de l'évolution des divers systèmes de repérage de l'information sur des supports lisibles par machine en insistant davantage sur le CD-ROM qui, constate-t-il, est présent actuellement dans la quasi-totalité des bibliothèques universitaires. Depuis la parution de cet article, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Aujourd'hui le débat porte sur l'intérêt de réaliser localement sur disque des bases de données entières, des avantages de Mosaic comme Gopher pour l'exploitation d'Internet ou des mécanismes à mettre en place pour rendre disponible à la base l'accès à nos collections de périodiques en «format» machine. Bref, si le monde de l'exploitation de l'information numérisée a connu des bouleversements importants depuis vingt ans, il semble que les prochaines années risquent d'être marquées par des mouvements accentués de turbulence qui mettront à rude épreuve la capacité d'adaptation de nos organisations. «On n'a pas fini de vous en donner» comme dirait l'autre.

L'article de Jean-Pierre Côté, directeur général du service des bibliothèques de l'UQAM, nous introduit d'ailleurs avec grâce au sein de ce nouveau «Jurassic Park» que l'on désigne généralement sous le nom de «bibliothèque virtuelle». Je ne m'attarderai pas ici au rappel des multiples possibilités que met théoriquement à notre portée le développement effréné sinon anarchique des technologies de l'information. Il y en a, en effet, pour tout le monde. Je me contenterai de rappeler encore une fois, et l'auteur le souligne, que se cache derrière tout cela un défi organisationnel important, d'autant plus important qu'il impose à ceux qui oeuvrent au sein de nos bibliothèques une profonde mutation culturelle quant à leur rôle, sinon à leur raison d'être. Ça veut dire quoi être un spécialiste de l'information enregistree? Ça veut dire quoi, concrètement, pour une organisation de privilégier «l'accès plutôt que la collection»? Une question de nature fondamentalement philoso-

phique qui nous ramène à l'article de Leroux mentionné plus haut.

L'ouvrage se termine par un texte de Arlette Joffe-Nicodème, directrice générale du Service des bibliothèques de l'Université de Montréal, qui retrace, à travers l'évolution récente des bibliothèques universitaires au Québec, les efforts consentis pour doter nos universités d'outils bibliothéconomiques conformes aux attentes d'une société qui aspire à la modernité: trente ans d'efforts soutenus consacrés, d'une part, à dénoncer l'insuffisance des budgets alloués et, d'autre part, à mettre en place de louables initiatives de concertation «par le bas», presque en cachette. La fin de l'autarcie (tel est le titre de son texte) apparaît à la fois comme un constat d'échec (décidément, il faudra bien qu'on comprenne qu'on ne peut tout se payer) et un acte de foi renouvelée face aux possibilités de partage de l'information que permet entre autres la technologie. La bibliothèque, au bout de tout cela, demeurera, toujours selon madame Joffe-Nicodème, un lieu de phantasmes, une aventure profondément humaine comme sans doute l'aurait souhaité Hubert Peron.

### Gilles Caron

Université du Québec à Chicoutimi

---

*Université de Montréal. Service des Bibliothèques. Catalogue des imprimés de la Collection Baby. Montréal, Université de Montréal, 1989 [1990]. 3 volumes (1 250 p.).*

---

Le catalogue des imprimés de la collection Baby se présente sous une attrayante couverture représentant en gros plan une gravure en couleurs de Sproule. Louis-François-Georges Baby (1832-1906), le juge Baby, aurait été bien content de son catalogue. Avocat, député fédéral, ministre du Revenu de l'Intérieur sous John A. MacDonald, le juge Baby fut un ardent bibliophile. Cofondateur de la Société historique de Montréal et un des présidents de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, ce magistrat, épris d'histoire, parvint à rassembler une des plus belles bibliothèques de son époque.

Le catalogue Baby rappelle celui de Louis Melzack publié un an auparavant par la même bibliothèque. La bibliothèque Melzack est une collection de bibliophile tandis que celle de Baby est en partie une collection et en partie une bibliothèque de travail. Au niveau de la description bibliographique et des index, ils ont malheureusement les mêmes défauts.

Donner une description complète des trésors de cette collection serait ambitieux et en même temps fastidieux. À part un incunable vénitien de 1479, des récits de voyages et des ouvrages anciens d'intérêt européen, la plupart des livres portent sur le Canada. Le 16<sup>e</sup> siècle est bien représenté avec *Les Singularitez de la France Antarctique* (1558) de Thévet et les voyages de Ramusio. Parmi les Canadiana du 17<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui si rares, on retrouve, toujours en édition originale, les deux ouvrages du Père Sagard, dont l'introuvable *Histoire du Canada* (1636), *La Nouvelle Relation de la Gaspésie* de Leclercq, les ouvrages de Ducreux, Hennepin, Tonti et neuf *Relations* des Pères Jésuites toujours en édition originale. Pour le 18<sup>e</sup> siècle, la liste serait trop longue: Lahontan, Joutel, Lafitau, Charlevoix, Lebeau, Crespel, etc...

Les débuts de l'imprimerie canadienne sont très bien représentés avec une soixantaine de titres imprimés avant 1800, surtout au Québec, dont 20 années (1780-1802) de l'*Almanac de Québec* et le *Québec Magazine*. Le juge Baby ne dédaignait pas non plus les publications de son époque. Soit par nécessité soit par intérêt et soucieux de préservation, il fit relier en plusieurs volumes d'innombrables brochures canadiennes du 19<sup>e</sup> siècle. Un examen des sujets révèle des concentrations dans les domaines historique, politique et juridique. On y retrouve un nombre impressionnant de brochures et de plaquettes sur les campagnes électorales de 1867 à 1892, les troubles du Nord-Ouest, la Confédération, le commerce avec les États-Unis, les chemins de fer, les crédits budgétaires, etc... Le droit est bien représenté avec des traités européens et canadiens et de nombreuses et rares descriptions de procès célèbres. La section histoire est énorme avec une concentration sur la Nouvelle-France, la Rébellion de 1837 et l'histoire américaine.